



Programme des Nations Unies pour l'environnement



UNEP(OCA)/MED IG.5/Inf.6
28 avril 1995

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Neuvième réunion ordinaire des Parties
contractantes à la Convention pour la protection
de la mer Méditerranée contre la pollution
et à ses Protocoles

Barcelone, 5-8 juin 1995

TRAITES MULTILATERAUX DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT POSITION DES SIGNATURES ET RATIFICATION DE PAYS MEDITERRANEENS

Introduction

La Huitième réunion ordinaire des Parties contractantes à la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution (Antalya, Turquie, 12-15 octobre 1993) a décidé ce qui suit:

Elle a invité instamment les Parties contractantes qui ne l'ont pas encore fait à ratifier le Protocole relatif à la pollution d'origine tellurique, le Protocole relatif aux aires spécialement protégées, la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (1973) et le Protocole y relatif de 1978 (MARPOL 73/78), la Convention internationale sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les hydrocarbures (OPCR) (1990), la Convention internationale sur la responsabilité civile pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (1969), la Convention internationale portant création d'un fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (1971) et la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et leur élimination (1989).

En outre, la réunion d'Antalya a invité les Parties contractantes à examiner la situation de leur pays au regard des conventions, protocoles et accords internationaux et à accélérer si possible la signature des instruments qui peuvent avoir une influence positive sur le bassin méditerranéen.

En conséquence, et en vue d'aider les Parties contractantes à appliquer ces décisions, le Secrétariat a établi le document d'information que voici sur diverses conventions et accords se rapportant utilement à l'oeuvre du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) et auxquels les pays méditerranéens sont déjà parties. On y a indiqué également les signataire pour les conventions pertinentes en matière d'environnement qui ne sont pas encore entrées en vigueur. Le présent document a été présenté pour la première fois à la réunion du Bureau des Parties contractantes (Ankara, Turquie, 2-3 février 1994) sous la cote UNEP/BR/43/Inf.4, puis à une réunion ultérieure du Bureau (Paris, 30-31 janvier 1995) sous la cote UNEP/BUR/46/Inf.7 La réunion conjointe du Comité scientifique et technique et du Comité socio-économique (Athènes, 3-8 avril 1995) a examiné le document sur les Traités multilatéraux dans le domaine de l'environnement - Position des signatures et ratifications des pays méditerranéens (UNEP(OCA)/MED WG. 89/Inf.8), s'est félicitée de la l'initiative du Secrétariat et a proposé quelques modifications au texte. Le présent document a été remanié de manière à rendre compte de l'état de la participation actuel à ces conventions et accords, sur la base des renseignements dont disposait, au 28 avril 1995, l'Unité de coordination du Plan d'action pour la Méditerranée.

TRAITS MULTILATERAUX DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT
TABLEAU DE LA PARTICIPATION DES PAYS MEDITERRANEENS

		Protocole relatif à la coopération en matière de lutte contre la pollution de la mer Méditerranée par les opérations d'immersion effectuées par les navires et aéronautes contre la pollution d'origine tellurique	Protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution d'origine tellurique	Protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution d'origine tellurique
Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution	Barcelone 16. 2.1976	Bruxelles 16. 2.1976	Barcelone 16. 2.1979	Barcelone 17. 5.1980
Entrée en vigueur	12.02.1978	12.02.1978	12.2.1978	17.6.1983
Année d'adoption	30.06.1990(AC)	30. 5.1990(AC)	30. 5.1990(AC)	30. 5.1990(AC)
Albania	16.02.1981(AC)	16. 3.1981(AC)	16. 3.1981(AC)	2. 5.1983(AC)
Algérie	22.10.1994(AC)*	22.10.1994(AC)*	22.10.1994(AC)*	16. 5.1985(AC)
Bosnie-Herzégovine				22.10.1994(AC)*
Cyprus	19.11.1979 (R)	19.11.1979 (R)	19.11.1979 (R)	28. 6.1988(AC)
Communauté Européenne	16.3.1978(AP)	16.3.1978(AP)	12.8.1981(AP)	7.10.1983(AP)
Croatie	12.10.1993(AC)*	12.10.1993(AC)*	12.10.1993(AC)*	30.6.1984(AP)
Egypte	24.8.1978(AP)	24.8.1978(AP)	24.8.1978(AP)	28. 6.1988(AC)
Espagne	17.12.1976 (R)	17.12.1976 (R)	17.12.1976 (R)	12.10.1993(AC)*
France	11.3.1978(AP)	11. 3.1978(AP)	11. 3.1978(AP)	12.10.1993(AC)*
Greece	3.1.1979 (R)	3. 1.1979 (R)	3. 1.1979 (R)	18.5.1983(AC)
Israël	3.3.1978 (R)	1. 3.1984 (R)	3. 3.1978 (R)	22.12.1987 (R)
Italie	3.2.1979 (R)	3. 2.1979 (R)	3. 2.1979 (R)	8.7.1983(R)
Liban	8.11.1977(AC)	8.11.1977(AC)	8.11.1977(AC)	14.10.1994 (S)
Livie	31.1.1979 (R)	31. 1.1979 (R)	31. 1.1979 (R)	14.10.1994 (S)
Malta	30.12.1977 (R)	30.12.1977 (R)	30.12.1977 (R)	14.10.1994 (S)
Maurice	15. 1.1980 (R)	15. 1.1980 (R)	15. 1.1980 (R)	22. 6.1990 (R)
Monaco	20. 9.1977 (R)	20. 9.1977 (R)	20. 9.1977 (R)	29. 6.1989 (R)
Slavonie	15.3.1994 (AC)	15.3.1994 (AC)	15.3.1994 (AC)	14.10.1994 (S)
Syrie	26.12.1978(AC)	26.12.1978(AC)	26.12.1978(AC)	11.9.1992 (AC)
Tunisie	30. 7.1977 (R)	30. 7.1977 (R)	30. 7.1977 (R)	26. 5.1983 (R)
Turquie	6. 4.1981 (R)	6. 4.1981 (R)	6. 4.1981 (R)	14.10.1994 (S)
				6.11.1986(AC)

S = Signature R = Ratification AC = Accusation AP = Approbation * En attente confirmation par l'Etat dépositaire (Espagne)

**TRAITS MULTILATERAUX DANS LA DOMAINNE DE L'ENVIRONNEMENT
TABLEAU DE LA PARTICIPATION DES PAYS MEDITERRANEENS**

			Convention internationale pour la prévention de la pollution des eaux de la mer par les hydrocarbures et aménagements de 1962 et 1969)
Accord relatif à la création d'un conseil général des pêches pour la Méditerranée (et amendements)	Rome, 6.12.1949	Paris, 18.10.1950	Convention pour l'établissement de l'organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des végétaux et protection des plantes
Lieu/date d'adoption	20.2.1962	17.1.1963	Rome, 6.12.1951
Entrée en vigueur		18.4.1951	3.4.1952
Albanie	*		26.7.1958
Bosnie-Herzégovine	*		
Chypre	*		
Communauté Européenne			
Croatie			*
Egypte	*	*	*
Espagne	*	*	*
France			*
Grecce			*
Irak			*
Iran			*
Irlande			*
Italie			*
Malte			*
Maroc			*
Monaco			*
Slovénie			*
Syrie			*
Tunisie			*
Turquie			*

**TRAITS MULTILATERAUX DANS LA DOMAINNE DE L'ENVIRONNEMENT
TABLE DE LA PARTICIPATION DES PAYS MEDITERRANEENS**

	Amendements à la convention internationale de 1954 pour la prévention de la pollution des eaux de la mer par les hydrocarbures, relatifs à la protection du droit de la Grande-Baie	Londres 12.10.1971	Arrondissements de la convention internationale pour la prévention de la pollution des eaux de la mer par les hydrocarbures, 1954, relatifs à la disposition des citernes et à la limitation des dimensions des citernes	Convention sur le plateau continental	Convention sur la haute mer	Convention sur la pêche et la conservation des ressources biologiques de la haute mer
			Londres 16.10.1971	Geneve 29.4.1968	Geneve 10.6.1964	Genève 29.4.1958
			Entrée/date d'adoption	Entrée en vigueur	Entrée en vigueur	Entrée en vigueur
			Algérie	*	*	*
			Bosnie-Herzégovine			
			Cyprès			
			Communauté Européenne			
			Croatie			
			Egypte			
			Espagne	*	*	
			France	*	*	
			Grecs	*	*	
			Israël	*	*	
			Italie	*	*	
			Liban	*	*	
			Libye			
			Malte	*		
			Maroc			
			Monaco			
			Slovénie			
			Syrie	*	*	
			Tunisie	*	*	
			Turquie			

TRAITS MULTILATERAUX DANS LA DOMAINNE DE L'ENVIRONNEMENT
TABLEAU DE LA PARTICIPATION DES PAYS MEDITERRANEENS

	Traité/accord	Date d'adoption	Lieu/date d'adoption	Signature		Date d'adhésion	Signature	Date d'adhésion
				Partie	Non-partie			
	Convention Africaine sur la conservation de la nature et des ressources naturelles	Moscou 5.8.1963	Algiers 16.9.1968	Paris 13.12.1968	Londres 6.6.1969	Bruxelles 29.11.1969		
	Convention européenne sur la protection des animaux en transport international	10.10.1963	16.6.1969	Paris 20.2.1971		20.11.1970		19.6.1975
Albanie				*				
Algérie				*				
Bosnie-Herzégovine				*				
Croatie				*				
Communauté Européenne				*				
Cyprus				*				
Egypte				*				
Espagne				*				
France				*				
Grèce				*				
Israël				*				
Italie				*				
Liban				*				
Libye				*				
Malte				*				
Marcas				*				
Monaco				*				
Slovenie				*				
Syrie				*				
Tunisie				*				
Turquie				*				

**TRAITS MULTILATERAUX DANS LA DOMAINNE DE L'ENVIRONNEMENT
TABLEAU DE LA PARTICIPATION DES PAYS MEDITERRANÉENS**

Convention internationale sur l'intervention en haute mer en cas d'accident entraînant ou pouvant entraîner une pollution par les hydrocarbures	Bruxelles 29.11.1969 6.6.1975	Protocole sur l'intervention en haute mer en cas de pollution du milieu marin par des substances autres que les hydrocarbures	Convention relative aux Zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitat de la sauvagine.	Protocole portant modification de la Convention relative aux Zones humides d'importance internationale, particulièrement connue sous le nom de la convention de la sauvegarde de la nature et des biens culturels de la biosphère.
Lieu/date d'adoption				
Intérêt en vigueur				
Albanie				
Algérie				
Bosnie-Herzégovine				
Chypre				
Communauté européenne				
Croatie				
Egypte				
Espagne				
France				
Grecce				
Israël				
Italie				
Liban				
Libye				
Malta				
Maroc				
Monaco				
Slovénie				
Syrie				
Tunisie				
Turquie				

TRAITS MULTILATERAUX DANS LE DOMAINNE DE L'ENVIRONNEMENT TABLEAU DE LA PARTICIPATION DES PAYS MEDITERRANEEENS

Convention internationale portant création d'un fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures	Convention pour la prévention de la pollution marine par les opérations d'innision effectuées par les navires et aéronautes	Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) et à toxines et sur leur destruction	Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel	Convention sur la prévention de la pollution de la mer résultant de l'immersion de déchets (modifiée)
Bruxelles 18.12.1971	Oslo 15.2.1972	Londres, Moscou, Washington 10.4.1972	Paris 23.11.1972	Londres, Mexico, Moscou, Washington 29.12.1972
16.10.1978	7.4.1974	26.3.1975	17.12.1975	30.6.1975
Entrée en vigueur				
Albanie	*	*	*	*
Algérie	*	*	*	*
Bosnie-Herzégovine	*	*	*	*
Cyprès	*	*	*	*
Communauté Européenne	*	*	*	*
Croatie	*	*	*	*
Eddyne	*	*	*	*
Espagne	*	*	*	*
France	*	*	*	*
Grecce	*	*	*	*
Irak	*	*	*	*
Italie	*	*	*	*
Jordanie	*	*	*	*
Malta	*	*	*	*
Mongo	*	*	*	*
Slovénie	*	*	*	*
Syrie	*	*	*	*
Tunisie	*	*	*	*
Turquie	*	*	*	*

TRAITS MULTILATERAUX DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT
TABLEAU DE LA PARTICIPATION DES PAYS MEDITERRANEENS

	Treaty Title	Date of Adoption	Date of Entry into Force	Parties																		
				Albania	Algeria	Bosnia and Herzegovina	Croatia	Egypt	Spain	France	Greece	Iceland	Italy	Lebanon	Libya	Malta	Morocco	Monaco	Slovenia	Syria	Tunisia	Turkey
Convention sur le commerce international des espèces sauvages de flora et de faune menacées d'extinction	Washington 3. 3.1973	Londres 2. 1.1973	London 2. 10.1983	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires	1. 7.1975	Paris 4. 6.1974	Paris 1. 9.1989	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Convention pour la prévention de la pollution par la pollution marine d'origine continentale par les navires																						
Protocole de 1978 relatif à la Convention internationale pour la prévention de la pollution par la pollution marine d'origine continentale par les navires																						
Convention pour la protection de la pollution des eaux des cours d'eau et des fonds marins de la Méditerranée																						
Accord concernant la protection de la Méditerranée contre les déversements d'hydrocarbures																						
Convention pour la protection de la pollution des eaux des cours d'eau et des fonds marins de la Méditerranée																						

TRAITS MULTILATERAUX DANS LE DOMAINNE DE L'ENVIRONNEMENT
TABLEAU DE LA PARTICIPATION DES PAYS MEDITERRANEENS

	Convention sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires ou toutes autres fins hostiles	Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage	European Convention for the Protection of Animals for Slaughter	Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe	Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance												
					Bern	23.6.1979	Strasbourg	10.6.1979	Berne	19.9.1979	Gêne	13.11.1979	Genève	13.11.1979	Genève	16.3.1983	
Lieu/date d'adoption	Genève 18.6.1977	Bern 5.10.1978	Strasbourg 1.1.1983	Strasbourg 11.6.1982	Berne 1.6.1982												
Entrée en vigueur																	
Albanie																	
Algérie																	
Bosnie-Herzégovine																	
Cypre																	
Communauté Européenne																	
Croatie																	
Egypte																	
Espagne																	
France																	
Grèce																	
Israël																	
Italie																	
Liban																	
Livie																	
Malte																	
Maroc																	
Monaco																	
Slovénie																	
Syrie																	
Tunisie																	
Turquie																	

TRAITS MULTILATERAUX DANS LE DOMAIN DE L'ENVIRONNEMENT
TABLEAU DE LA PARTICIPATION DES PAYS MEDITERRANEENS

	Protocole à la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, relative au financement à long terme du programme concerné de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe	Protocole à la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, de 1979, relatif à la réduction des émissions de soufre ou de leurs flux transfrontières d'au moins 30 pour cent	Protocole à la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, de 1979, relatif à la lutte contre les émissions des composés organiques volatils ou toxiques transfrontiers	Protocole à la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, de 1979, relatif à la lutte contre les émissions des composés organiques volatils ou toxiques transfrontiers	Protocole à la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, de 1979, relatif à la lutte contre les émissions des composés organiques volatils ou toxiques transfrontiers
Lieu/date d'adoption	Gandou 20.9.1984	Tokio 9.7.1986	Sofia 17.1.1988	Jedda 14.2.1982	Jeddah 14.2.1982
Date en vigueur	28.1.1988	2.9.1987	14.2.1991	20.8.1986	20.8.1986
Albanie					
Algérie	*	*	*	*	*
Bosnie-Herzégovine	*	*	*	*	*
Chypre	*	*	*	*	*
Communauté Européenne	*	*	*	*	*
Croatie	*	*	*	*	*
Egypte	*	*	*	*	*
Espagne	*	*	*	*	*
France	*	*	*	*	*
Grèce	*	*	*	*	*
Israël	*	*	*	*	*
Italie					
Liban					
Livie					
Malte					
Mariotte					
Mahicca					
Slovénie				*	*
Syrie					
Tunisie				*	*
Turquie					

* Partie # Signataire de traités pas encore en vigueur

TRAITS MULTILATERAUX DANS LE DOMAIN DE L'ENVIRONNEMENT
TABLEAU DE LA PARTICIPATION DES PAYS MEDITERRANEENS

	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer	Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone	Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvissent la couche d'ozone	Amendement au Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvissent la couche d'ozone	Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et leur déminéralisation
Lieu/date d'adoption	Montego Bay 10.12.1982	Vienne 22.3.1985	Montréal 16.9.1987	Londres 29.6.1990	Bâle 22.3.1991
Entrée en vigueur	16.11.1994	22.9.1988	1.1.1989	10.8.1992	5.6.1992
Albanie					
Algérie	*	*	*	*	
Bosnie-Herzégovine	*	*	*	*	
Cyprès	*	*	*	*	
Communauté Européenne	*	*	*	*	
Croatie	*	*	*	*	
Egypte	*	*	*	*	
Espagne	*	*	*	*	
France	*	*	*	*	
Grecia	*	*	*	*	
Israël	*	*	*	*	
Italie	*	*	*	*	
Liban	*	*	*	*	
Libye					
Malte	*				
Maroc					
Monaco					
Slovénie					
Syrie					
Tunisie					
Turquie					

* A Partir # Signataire de traités pas encore en vigueur

**TRAITS MULTILATERAUX DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT
TABLEAU DE LA PARTICIPATION DES PAYS MEDITERRANEENS**

Pays	Lieu/date d'adoption	Entité en vigueur	Protocole de Coopération In	
			Convention for the Protection of the Black Sea Against Pollution	Convention on the Protection of the Environment of the Mediterranean Sea Against Pollution
Albanie	Londres 28.4.1989	Londres 30.11.1990 pas encore en vigueur	Ramco 30.1.1991 pas encore en vigueur	Ramco 31.4.1992 Bucharest 21.4.1992
Algérie			#	
Bosnie-Herzégovine				
Chypre			*	
Communauté Européenne				
Croatie				
Cyprès			*	
Egypte			#	
Espagne			*	
France			*	
Grece			#	
Israël			#	
Italie			#	
Liban			#	
Lituanie				#
Malta				#
Marrakech				#
Monténégro				.
Slovénie				.
Syrie				*
Tunisie				#
Turquie				*

* Partie # Signataire des traités pas encore en vigueur

TRAITS MULTILATERAUX DANS LE DOMAIN DE L'ENVIRONNEMENT
TABLEAU DE LA PARTICIPATION DES PAYS MEDITERRANEENS

		Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique
	Protocol on the Protection of the Black Sea Marine Environment Pollution by Dumping	Protocol on Protection of the Black Sea Marine Environment Against Pollution from Land-based Sources
Lieu/date d'adoption	Bucharest, 21.4.1992	Bucharest, 21.4.1992
Date en vigueur	April 1994	April 1994
Albanie		*
Algérie		*
Bosnie-Herzégovine		
Cyprus		*
Communauté Européenne		*
Croatie		*
Egypte		*
Espagne		*
France		*
Grece		*
Israël		*
Italie		*
Liban		*
Libye		*
Malte		*
Mario		*
Monténégro		*
Slovenie		*
Syrie		*
Tunisie		*
Turquie		*

* Partie # Signataire de traités pas encore en vigueur